

20 mai 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr



<http://snapatsi.fr>



G
E
N
D
A
R
M
E
R
I
E



AUDIENCE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le 20 mai 2015, Christophe ANDRODIAS, Secrétaire National Gendarmerie et Bénédicte VERDIN, Secrétaire Générale Adjointe du SNAPATSI, ont été reçus à Beauvau par le Général FAVIER, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale et le Général MOLOWA, Sous Directeur de la Gestion des Personnels.

Le Général FAVIER a tout d'abord souligné l'intérêt, pour la Gendarmerie, de l'arrivée d'une organisation syndicale issue du Ministère de l'Intérieur.

Le SNAPATSI a rappelé qu'il est **majoritaire avec ses partenaires au sein du Ministère de l'Intérieur** et qu'il est un **syndicat force de proposition, indépendant et constructif**.

Le SNAPATSI a évoqué le **positionnement des personnels civils**. Nous avons revendiqué notre attachement à une **meilleure intégration et reconnaissance** de ces personnels au sein de l'institution.

Le plan de transformation de poste a été très largement évoqué en soulignant le **problème d'attractivité** dû peut être à une méconnaissance des métiers des personnels civils en Gendarmerie tant administratifs que techniques.

Bureau National
01.55.34.33.20

LE SNAPATSI

**AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DÉFEND À TOUS LES NIVEAUX
EN COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (LOCALES ET NATIONALES),
EN COMITÉS TECHNIQUES ET CHSCT (DGGN ET MINISTÉRIEL)**

LES PERSONNELS CIVILS DE LA GENDARMERIE ET LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.